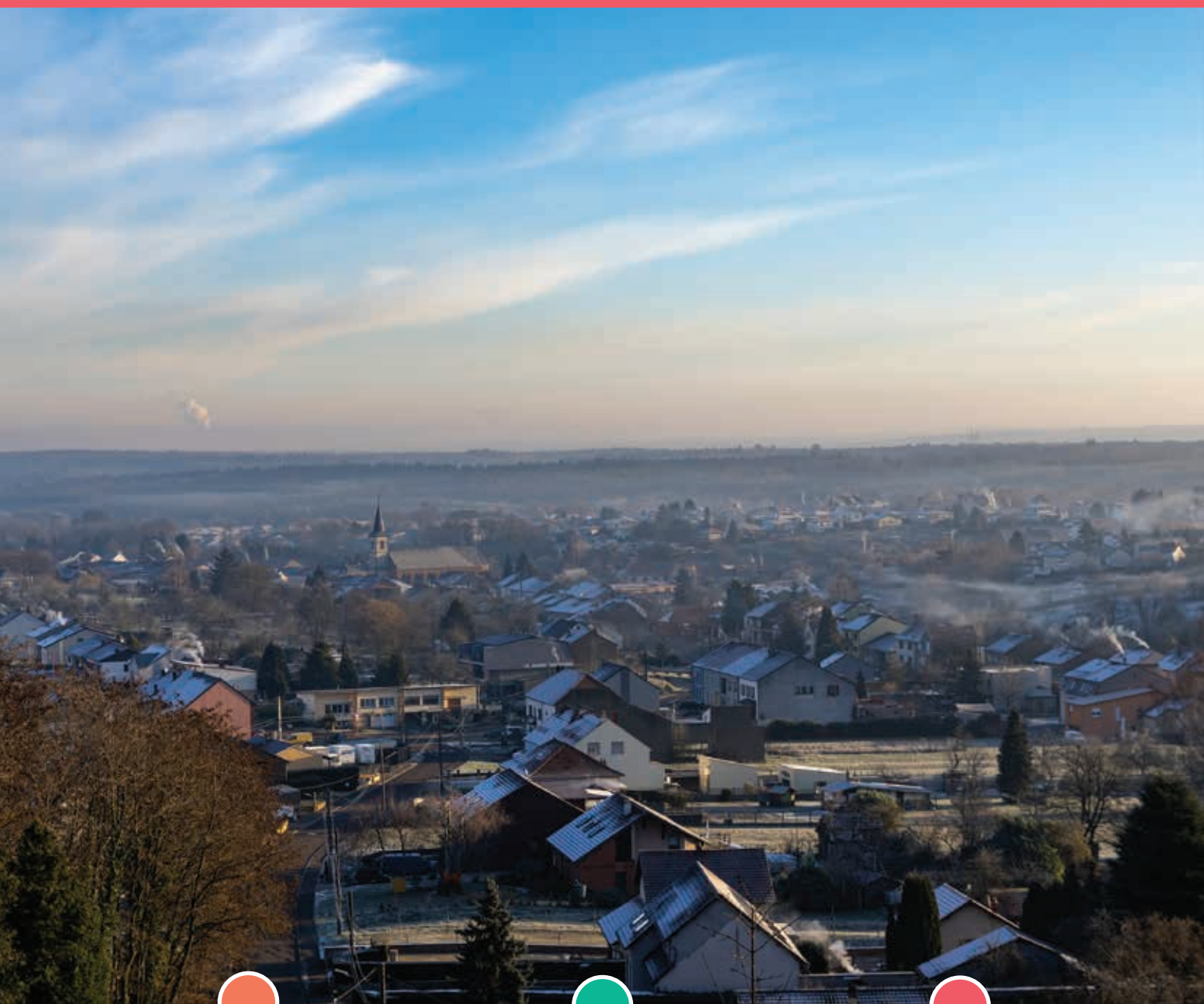


Porcelette

le bulletin municipal

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE PORCELETTE



GRAND ANGLE

**L'impasse Sainte Barbe
bientôt en service**



RÉTRO

**Les chiffres
de la rentrée**



EN IMAGES

**Retour sur les événements
dans la commune**

Numéros d'urgence

Samu : 15

Sapeurs-pompiers : 18

Police Secours : 17

Numéro d'astreinte municipale :

06 31 01 02 20.

La Poste

🏠 10, rue de Saint-Avoid

☎ 03 87 93 02 59

Horaires d'ouverture des guichets :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi.

De 9 h à 12 h.

Gendarmerie

🏠 18, rue de Longeville à Creutzwald

☎ Numéro d'urgence : 17
03 87 93 00 02 / 03 87 29 35 60.

Médecins

Dr Dominique Jazbec

🏠 Espace Santé

☎ 03 87 93 28 68.

Dr Laurent Le Chaffotec

🏠 Rue de Ham

☎ 03 87 91 07 34.

Kinésithérapeutes

Aurélien Moritz/ Xavier Cerveau

🏠 Espace Santé

☎ 03 87 29 58 01.

Ostéopathe

Aurélien Moritz

🏠 Espace Santé

☎ 03 87 29 58 01.

Ostéopathie générale

Chloé Kieffer D.O.

🏠 2, rue de Ham

☎ 07 79 52 66 63

Sur RDV du lundi au vendredi de 8 h à 19 h.

Dentistes

Dr Pierre Formery - Dr Mélissa André

🏠 Espace Santé

☎ 03 87 82 24 00.

Orthophoniste

Anne-Marie Mafayoux

🏠 2, rue de Ham

☎ 06 50 22 45 39.

Manon Charpentier

🏠 2, rue de Ham

☎ 07 67 15 68 01

Psychologue et psychothérapeute

Émilie Triest

🏠 Espace Santé

☎ 06 32 82 49 65.

Audioprothésiste

Hubert Mathelin

🏠 Espace Santé

☎ 06 60 85 51 56

Tous les jeudis de 10 h à 19 h.

Sophrologue praticienne de la trame

Valérie Peiffer-Manguin

🏠 Espace Santé

☎ 06 13 27 83 36

Sur RDV.

Infirmières et infirmiers

Cathy Michel Reinhardt

🏠 30, rue de Diesen

☎ 06 33 58 43 78

Patricia Gisonna

🏠 Résidence Avenir rue de Ham

☎ 06 18 93 63 18.

Jennifer Howald/ Marie Schillarci

🏠 117 rue de St Avoid

☎ 06 15 54 27 43.

Fabienne Risch/ Rachel Lipski/ Mary Bastien-Olier

🏠 49, rue de la Libération

☎ 03 87 93 02 25.

CCAS

🏠 Place de la Mairie

☎ 06 32 99 58 92

Permanences de la Carsat les 1^{er}, 3^e et 4^e mercredi du mois sur RDV
Tél. : 03 87 39 04 59.

Correspondant Républicain Lorrain

Roger Gay

☎ 06 78 76 32 33.

École

Maternelle

☎ 03 87 93 18 85

Primaire

☎ 03 87 93 10 11.

Périscolaire

Julie Tonnelier

☎ 03 87 93 35 42.

Espace Culturel Ste Barbe

🏠 Rue de Boucheporn

☎ 03 87 82 78 38.

Horaires d'ouverture : mardi de 14 h à 18 h, mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, Vendredi de 14 h à 19 h, samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Dépôt de déchets verts

Réouverture à partir du 16 mars 2022.

Les mercredis de 13 h 30 à 16 h. Les 2^e et 4^e samedis du mois de 8 h 30 à 11 h 30.

Nos déchets et leurs collectes

Mercredi - Ramassage Multiflux.

Objets encombrants

À déposer dans les déchèteries.

En cas d'impossibilité téléphoner au 0 800 400 402.

Sur le parking derrière le cimetière

Récupération de bouteilles et bocaux en verre - Récupération de vêtements usagés.

L'attente est grande et légitime



Porcelettoises, Porcelettois,

Nous voilà déjà en février 2022.

Toujours contraints par cette pandémie qui n'en finit pas.

Je veux exprimer ici en mon nom personnel et au nom des membres du conseil municipal, nos vœux de bonne santé, à vous et vos proches. En cette période difficile, permettez-moi d'avoir une pensée particulière pour ceux et celles qui sont

souffrants, isolés, ou qui ont perdu un proche.

Notre repas de fin d'année qui était prévu pour le 12 décembre dernier n'a pas pu être maintenu, nous souhaitons l'organiser prochainement si le contexte sanitaire le permet. Son report fut l'occasion pour l'équipe du CCAS de rendre visite à nos « Aînés », pour leur apporter un colis. Nous avons apprécié de pouvoir échanger avec eux et avons été très touchés par leur accueil et les nombreux remerciements de leur part. L'année 2021 nous aura tout de même permis de nous retrouver pour quelques manifestations sympathiques, même si moins nombreuses que par le passé. Merci à tous les organisateurs, les associations, les

commerçants et au public d'avoir participé et redonné un peu de vie au Village.

À notre arrivée aux responsabilités, la crise sanitaire et le manque de moyens financiers ne nous ont malheureusement pas permis de commencer la réalisation de certains projets annoncés. Néanmoins, cette période nous a permis de travailler sur plusieurs dossiers d'importance qui je l'espère pourrons voir le jour en 2022. Nous réfléchissons à la sécurisation des usagers pour l'implantation de dispositifs ralentisseurs, rue de Saint-Avoid et rue de Boucheporn.

Je sais que votre attente est grande et qu'elle est légitime. Je tiens d'ailleurs à vous remercier toutes et tous pour la compréhension et la confiance que vous me portez ainsi qu'à toute mon équipe municipale. C'est grâce à votre soutien que nous pourrons mener à bien les projets utiles à notre collectivité et à nos concitoyens.

Amitiés Porcelettoises !

Votre maire,
Marie-France GUERRIERO

Agathe, présidente du Conseil communal des jeunes avec Mme le maire Marie-France Guerriero lors de l'inauguration de la Fête du Village.



► *Création voie d'accès*

L'impasse Sainte Barbe bientôt en service



Les travaux de création de la nouvelle voie d'accès de la rue de Boucheporn vers le parking de la bibliothèque-

groupe scolaire sont terminés. L'objectif : rendre le parking accessible depuis la rue de Boucheporn afin de désengorger l'entrée et la sortie de la Place de la Mairie (entrée/sortie difficile en période scolaire).

Initialement, les travaux de voirie auraient dû être réalisés durant les vacances d'été 2021 : malheureusement le carnet de commande de l'entreprise ne le permettait pas, ce qui a reporté le chantier pendant les vacances de la Toussaint, fin octobre début novembre. La création de la route et du trottoir, la mise en place des caniveaux et d'un aquadrain*, la pose de deux massifs pour candélabres et de l'enrobé, ont été réalisés dans les temps. La municipalité espérait pouvoir faire le marquage au sol dans la foulée. Mais là aussi, des retards de chantier du prestataire, le mauvais temps puis les périodes de gel ont repoussé cette opération à une date ultérieure. Entre temps, les derniers travaux ont été effectués avec la mise en place de deux candélabres, des poteaux et panneaux de signalisation ainsi que des barrières de sécurité le long du trottoir pour sécuriser au maximum les piétons.

Le dernier conseil municipal de l'année 2021 qui s'est tenu début décembre, a entériné la création de cette voie d'accès en la dénommant «Impasse Sainte Barbe». Dans la même délibération, il a été décidé d'attribuer le n°1 au groupe scolaire et les numéros suivants aux bâtiments, place de la mairie : salle polyvalente (n°1), ateliers municipaux (n°2) et Centre de secours et d'incendie (n°3). Le plan de circulation entre la place de la Mairie et l'impasse Sainte Barbe sera lui aussi validé lors d'un prochain conseil municipal.



► *Plan de circulation parking bibliothèque/école*

*Le système AquaDrain évacue l'eau de surface de manière ciblée dans le drainage raccordé.

► Zoom sur

Les principales mesures

- Le passage entre la Place de la Mairie et l'Impasse Sainte Barbe sera barré pour les voitures ;
- la vitesse sera limitée à 20 km/h Place de la Mairie ;
- l'Impasse Sainte Barbe sera une « zone de rencontre** » avec vitesse limitée à 20 km/h ;
- une nouvelle zone dédiée aux parents a été créée devant l'entrée du groupe scolaire (consignes VIGIPIRATE) ;
- dès le printemps, les agents communaux chargés des espaces verts aménageront le lieu par de l'engazonnement, plantations de massifs afin de faire une belle place.

**Zone affectée à la libre circulation de tous les usagers (cyclistes, piétons, véhicules...). Cette zone est annoncée par le panneau B52, qui doit être placé l'entrée. Dans la zone de rencontre, il est interdit de dépasser les 20 km/h.

► Regards sur...

La Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie

Dans un premier temps, Porcelette a rejoint la Communauté de communes du Pays Naborien puis la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie en 2017. Issue de la fusion entre les Communautés de Communes du Pays Naborien et du Centre Mosellan, la Casas a été créée le 1^{er} juillet 2017. Elle réunit 41 communes, s'étend sur un territoire de 357,57 km² et compte 52 934 habitants. Le conseil communautaire est composé de 13 vice-présidents et de 66 conseillers communautaires.

Les représentants de Porcelette à ce conseil sont : Marie-France Guerriero qui a intégré la commission du logement et celle du club nautique, René Mick qui participe à la commission des transports et à l'organisation des secours ainsi que Nicole Mellard qui fait partie de la commission des Finances et de celle dédiée à la communication.



► Autorisation d'urbanisme

En mode dématérialisé

Nos dossiers d'autorisations d'urbanisme – demandes de certificats d'urbanisme et dépôt de permis de construire – sont traités par la communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie. Depuis le 1^{er} janvier 2022, elle met en place un dispositif de saisine par voie électronique. Cette dématérialisation aura pour effet :

- de réduire les délais d'envoi et de transmission entre services ;
- d'améliorer la disponibilité du service pour le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme 24 h / 24 ;
- d'obtenir une plus grande transparence sur l'état d'avancement des travaux ;
- de réduire les coûts liés à la constitution et au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme (notamment pour les professionnels).

Connectez-vous sur <https://st-avold.geosphere.fr/guichet-unique> pour prendre connaissance du site et pour le dépôt de vos dossiers.

► Centre Communal d'Action Sociale

Le repas programmé le 27 février

L'ensemble des membres du Conseil Communal d'Action Sociale présente aux Porcelettoises et Porcelettois leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Accompagnés du maire, fin décembre, ils ont distribué des colis de Noël aux Aînés. L'occasion d'échanger un petit mot de réconfort, un sourire, un message optimiste qui suffisent parfois à redonner un peu de joie et d'espoir. Par mesure de précaution, en raison de la reprise du Covid, la maire et le CCAS ont pris la décision de reporter le traditionnel repas des seniors prévu initialement le 12 décembre. Très apprécié par les Porcelettois de plus de 68 ans, ce rendez-vous devrait être reprogrammé le 27 février si les conditions le permettent.

► L'image



Les membres du Conseil des Seniors ont bravé la pluie pour mettre en place une jolie décoration de Noël devant la mairie. Un grand merci à eux pour leur participation.

► La Poste

Un nouveau visage

Alexandra Da Silva occupe ce poste depuis le 16 août dernier. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Horaires d'ouverture : tous les jours de la semaine ainsi que le samedi de 9 h à 12 h.



► Départ en retraite

Clarisse Barmas passe la main



À 18 ans, Clarisse Barmas est devenue surveillante de baignade puis maître-nageur au bassin école de Stiring-Wendel. Quatre ans plus tard, elle passe un examen pour devenir agent de bureau à la mairie de Stiring-Wendel. Fin 1991, elle suit son époux en Meuse où elle devient secrétaire de mairie à Lacroix-sur-Meuse, commune de 700 habitants. Après une demande de mutation, elle revient en Moselle en tant que secrétaire générale à Porcellette en avril 2010. Clarisse accomplissait plusieurs tâches au sein de la commune, notamment, la comptabilité, la préparation des budgets, les projets de délibération et la gestion du personnel. C'est au 1^{er} octobre 2021 qu'elle a fait valoir ses droits à la retraite. Toute l'équipe municipale lui souhaite une bonne retraite positive et pleine d'énergie.

► *Sapeurs-pompiers*

Le camion reprend du service



Le camion des sapeurs-pompiers de Porcellette, le dernier de la lignée Mercedes 1313, a été reconditionné en 1995 par adjonction d'une citerne en résine, et doté de coffres pour le rangement du matériel. Mis à disposition du SDIS, le véhicule a été rendu à la commune et réformé pour le service incendie. Les sapeurs-pompiers ont demandé à la municipalité de libérer la travée qu'il occupait au Centre pour permettre la création des vestiaires mixtes. Il était en état de fonctionnement et il aurait été dommage qu'il ne puisse pas servir sous d'autres cieux pour continuer à sauver des personnes ou des biens. C'est pour cette raison que la mairie a décidé de le vendre, sans regrets, au plus offrant pour un montant de 10 500 €.

► *Passation de commandement
chez les sapeurs-pompiers*

Thomas Leder prend son commandement

Le 9 octobre 2021 a eu lieu la cérémonie de passation de commandement pour l'Unité Opérationnelle des sapeurs-pompiers. Yves Baumstümmler quitte le service actif après 39 années de bons et loyaux services. Nommé capitaine honoraire, la municipalité lui exprime ses félicitations et lui souhaite d'agréables moments de loisirs avec ses 3 petits-enfants. Thomas Leder prend le commandement de l'unité et a désormais la charge de promouvoir le recrutement des volontaires. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.



► *Klatsch Café*

Sortir de l'isolement



L'association Klatsch Café, présidée par Brigitte Courte a pour objectif de permettre aux personnes âgées et retraitées de sortir de l'isolement, de se détendre autour de jeux de société, de rencontrer des amis et de faire de nouvelles connaissances. Les rencontres se font un mardi sur deux, en partenariat avec l'association des Séniors de Diesen. La crise sanitaire complique l'organisation de ces après-midis et les activités devraient reprendre en février.

► *Fête nationale*

Feu d'artifice annulé

Les musiciens de l'Harmonie Municipale et de la Batterie Fanfare ont fait en préambule, une aubade au Maire, Marie-France Guerriero, très émue par cette attention. Le cortège s'est ensuite formé et le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts s'est déroulé avec la participation des membres du Conseil des Jeunes et du Conseil des Seniors. Malheureusement, le feu d'artifice a dû être annulé à cause des restrictions suite à la crise sanitaire.



► *Maisons fleuries*

Le retour du concours



L'année dernière a été l'occasion de renouer avec le traditionnel concours des maisons fleuries. Le jury était composé de membres du Conseil Municipal, du Conseil des Seniors et du Conseil des Jeunes.

Les lauréats sont les suivants :

- Catégorie maison avec jardin : Hélène Tedesco.
- Catégorie balcon façade terrasse : Albertine Olier.
- Catégorie commerce : Barbara Pennerath.

Les chiffres de la rentrée

192 élèves dont 130 à l'élémentaire et 62 à la maternelle



Maternelle

- Petite section - Mmes LEONARD/ GASPAR : 19 élèves.
- Moyenne section - Classe Mmes SCHEIDT/ STREIFF : 12 élèves (+ 10 élèves grande section).
- Grande section - Mme PAQUET : 21 élèves.

Primaire

- CP - Mme GIOVANNONI : 18 élèves
- CE1 - Mme MICHEL : 21 élèves.
- CE1/CE2 - Classe de Mme HILGERT : 6 élèves en CE1 et 16 en CE2.
- CE2/CM1 - Classe de Mme DEHASS : 12 élèves en CE2 et 10 en CM1.
- CM1/CM2 - Classe de Mme GRASMICK-DEMPT : 17 élèves en CM1 et 5 en CM2.
- CM2 - M. ÉTIENNE : 25 élèves.

► École élémentaire

Un dictionnaire pour les CP



Le 23 septembre, le Maire de Porcelette accompagnée de Nathalie Kalus, son adjointe ont procédé à une distribution de dictionnaires aux 19 élèves du CP du groupe scolaire. Chaque élève a reçu un dictionnaire en langue française qu'il pourra conserver chez lui et qui lui sera fort utile pour le reste de sa scolarité. Cette distribution qui a été une première à Porcelette a été l'occasion pour Marie-France Guerriero de féliciter les élèves pour leur arrivée dans l'école des grands.

► Téléthon

120 km pour entretenir l'espoir

Au terme d'une première journée de périple, jeudi 2 décembre, les pompiers cyclistes formant la Caravane de l'Espoir sont arrivés à Porcelette. Ils ont roulé 120 km et sont passés dans une dizaine de villes pour récolter des dons pour le Téléthon. À Porcelette, l'amicale des pompiers avait tout préparé pour accueillir la caravane et les spectateurs : vin chaud et casse-croûtes étaient les bienvenus. Beaucoup d'enfants ont répondu à cet appel et présenté fièrement la banderole qu'ils ont créée pour cette occasion.



Planete Fioul **GULDNER Alain**

- Sécurité - Qualité - Proximité -

LIVRAISON DE FIOUL ET PELLETS À DOMICILE

2, Rue St Nazaire - 57150 CREUTZWALD
 E-mail : planete.fioul@gmail.com
 Tél. : 03 87 81 17 40 - 03 87 93 11 03 - Port : 06 89 47 25 06

Folie Fleurs

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
 Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
 Dimanche de 9h à 12h
 Fermé le lundi

Livraison à domicile

Commandez par ☎
 Réglez par €

Toutes compositions florales

131, rue de Ham - 57880 HAM SOUS VARSBERG
 Tél. & Fax : 03 87 90 17 79

Au Relais d'Alsace

Restaurant Bar 57890 Porcelette
 Tel. 03.87.93.02.68

Spécialités : Cuisses de grenouilles, asperges, tête de veau

Plats à emporter sur réservation
 Fermé le lundi

La musique à portée de Tous

Un enseignement musical différent
 Cours individuels d'une heure pour enfants, ados et adultes. Pratique immédiate, solfège intégré

Avec Mme Josy BECKER
 Tél. 03 87 82 50 17 PORCELETTE

piano, guitare, accordéon

► **Conflits**

Échangez avec vos voisins

Entretien d'une haie mitoyenne : que dit la législation ?

Dans le cas d'une haie mitoyenne, l'entretien (coupe, élagage, ramassage des feuilles) doit être effectué à parts égales par les deux propriétaires selon l'article 667 du Code civil : "La clôture mitoyenne doit être entretenue à frais communs". D'après l'article 671 du Code civil, les arbres et haies d'une hauteur supérieure à deux mètres doivent être plantés à plus de deux mètres de la propriété voisine. Cette distance minimale est ramenée à cinquante centimètres quand la hauteur des plantations est inférieure à deux mètres. La végétation ne doit pas gêner le passage des piétons sur le trottoir ou la voie publique, comme elle ne doit pas entraver la visibilité d'un conducteur à une intersection.

Faut-il déneiger le trottoir situé devant son habitation ?

Il n'y a pas d'arrêté municipal imposant le déneigement devant son habitation car il généraliserait cette obligation et serait peut-être contraignant pour une partie de nos

concitoyens. Ne serait-il pas plus agréable que chacun fasse l'effort de sécuriser le passage devant son domicile en déneigeant au minimum le trottoir ? Libérons nos trottoirs, il y va de la sécurité des piétons ! La poubelle devrait être rentrée après le passage des ripeurs. Le stationnement sur trottoir est puni d'une contravention de 135 €. Il s'agit d'une disposition du code de la route, aucune obligation de signalisation d'interdiction de stationner n'est exigée.

Qu'en est-il du bruit ?

Il est toléré que des personnes travaillent sur leur chantier en dehors des heures permises par le règlement sanitaire départemental. Les abus peuvent irriter, respectons la tranquillité des autres.

Les horaires autorisés

En Moselle, tonte, jardinage et bricolage sont en général autorisés les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30. Ainsi que le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et les dimanches et jours fériés, de 10 h à 12 h.

► **Gravelotte**

L'art de la céleustique



À l'occasion de la célébration des 150 ans de l'annexion de l'Alsace et de la Moselle, les élèves de Mmes Dehass et Grasmick ont participé à une proposition musicale rendant hommage à la musique militaire et aux batteries fanfares. Cet événement a pu voir le jour grâce à l'Harmonie Municipale, à la Cie Coffee Potes et au Musée de la guerre de 1870 et de l'Annexion à Gravelotte. L'Harmonie municipale a fourni clairons, buzz et tambours pour permettre à ces enfants d'appréhender l'art de la « céleustique » c'est-à-dire le langage des sonneries militaires utilisé pendant la guerre de 1870. Ne pouvant pas se rendre sur place à Gravelotte, crise sanitaire oblige, l'évènement a été filmé à l'école de Porcellette et diffusé ensuite.



Lutter contre le changement climatique

Le contexte des crises sanitaires récurrentes qui ont frappé le Grand Est ces dernières années ajoutent des enjeux supplémentaires à la mise en œuvre des travaux forestiers. La reconstitution des parcelles forestières touchées est nécessaire mais se heurte actuellement à l'incertitude quant au choix des essences à privilégier dans un contexte de changement climatique. État des lieux.

La forte mortalité de différentes essences (comme l'épicéa) a conduit à une saturation des marchés locaux. Cette situation met les communes propriétaires de forêts sous pression puisque la vente des bois ne génère pas toujours des revenus suffisants pour amortir les coûts d'exploitation. Dans les situations les plus critiques, aucun acheteur ne se manifeste pour acquérir les lots de bois. Les choix en matière de récolte sont donc plus impactants puisque contrairement à une situation normale, ils ont une influence directe sur la dynamique de la filière forêt-bois régionale et nationale. Ces derniers devront en effet permettre de perpétuer la production annuelle des forêts et participer à la lutte contre le changement climatique grâce à la capacité de stockage du carbone des arbres. Pour reconstituer les peuplements touchés, il faut privilégier les dynamiques naturelles (régénération naturelle, diversité génétique et des essences) en les accompagnant avec des travaux adaptés à la situation locale.

Les actions de plantations en forêt publique viendront en complément de la régénération naturelle afin d'assurer le mélange des essences à hauteur de 30 % dans chaque

régénération. L'objectif étant de permettre l'adaptation des essences locales aux changements climatiques et d'introduire des essences naturellement peu présentes mais qui possèdent des exigences vis-à-vis du milieu leur permettant de résister à ces évolutions climatiques. Pour les arbres, il faut déjà envisager de les diversifier, bien étudier leur apport en eau, comment ils peuvent capter la pollution, repousser les insectes indésirables, ne plus utiliser de produits phyto et rester en contact avec la Ligue de Protection des Oiseaux la plus proche.

Objectif forêt diversifiée

Interrogé sur les forêts privées, Didier Daclin, Président des propriétaires forestiers de Moselle réclame la prudence. On sait que le climat va aller en se réchauffant et sur quelques années. Pour l'heure, il préconise les essences autochtones mais en choisissant les espèces les mieux adaptées, comme les chênes sessiles dont les besoins en eau sont moindres. Il y a lieu de mélanger pied par pied, des arbres d'âges différents, de feuillus et de résineux, cela afin d'éviter nos paysages actuels d'épicéas abattus sur des hectares. Dans la forêt de Darney (88), l'ONF a tenu



compte de l'analyse du sol pour y planter, par expérience, sur des parcelles de 800 m², des espèces d'arbres totalement différents : du cèdre de l'atlas, du robinier, plusieurs espèces de pins, du mélèze d'Europe, du cyprès de l'Arizona. Une autre parcelle prévoit des essences plus exotiques, telles le chêne rouge d'Amérique, le châtaignier, le tilleul à petites feuilles. Les plantations devraient se faire prochainement, l'objectif étant d'obtenir une forêt diversifiée, vivante, avec l'espoir de mettre en place une forêt qui résiste au temps.

**Sources : Association des communes forestières de Lorraine/ articles de H. Boggio et M. Diab.*

GÉOMÈTRES EXPERTS



Cabinet Ribic & Bour

Société Civile Professionnelle de Géomètres Experts



49 bis, boulevard de Lorraine • 57500 SAINT AVOLD

Tél. 03 87 92 19 78

Permanence à SARREGUEMINES - Tél. 03 87 95 48 65

Email : scp.ribic.bour@wanadoo.fr

► Moselle déracinée

La grande histoire de quatre Porcelettois

En 2021, le Département a célébré le 80^e anniversaire des évacuations et expulsions subies par les Mosellans au cours de la 2nde guerre mondiale. Notre commune et en particulier la bibliothèque a largement participé à cet événement.

Dans ce contexte, vous avez été nombreux à assister à la conférence présentée par Clément Streiff et René Grun. Le premier d'entre eux nous a raconté l'histoire de 4 jeunes du village, dont son père faisait partie, qui ont eu un parcours remarquable, les menant même jusqu'à Berlin. C'est le 1^{er} septembre 1939 à midi que les cloches de l'église de Porcelette se sont mises à sonner pour annoncer à la population le départ pour l'exil, départ fixé le soir même à 19 h. Comme tous les habitants du village, les familles Streiff et Laurent prirent la route en n'emportant que le minimum et après avoir libéré tous les animaux dans les champs. Après un long voyage, ils se retrouvèrent réfugiés à St-Just-Malmont, un village de Haute-Loire. À la signature de l'armistice le 22 juin 1940, tous les réfugiés sont retournés dans leurs villages devenus zone annexée et donc en territoire allemand. Fin avril 1941, tous les habitants d'Alsace-Moselle reçurent une notification leur demandant de choisir entre la nationalité allemande ou française. Dans le 2^e cas, ils devaient quitter rapidement la zone annexée. Les familles Streiff et Laurent n'ont pas hésité une seconde et furent ainsi expulsés le 2 mai 1941. Leurs biens restés à Porcelette furent confisqués sans aucun dédommagement. Sans plus attendre, les autorités allemandes ont finalement décidé d'imposer la nationalité allemande à tous ceux qui restaient.

Parcours hors du commun

Une partie des expulsés de Porcelette s'est enfin retrouvée après une longue route dans le Lot-et-Garonne à Cocomont. Les familles Streiff et Laurent ont rapidement

L'Exil, force de nos villages

Spectacle « la valise »

Dans une vieille valise, diverses photos et objets évoquent à Hélène Koenig et Christophe Durant, une histoire, une musique, une anecdote. En débattant son contenu, ils invitent le public à découvrir les histoires de ceux qui, un jour, se sont déracinés et ont cherché refuge loin de leur foyer.

Concert historique

En 2020, à l'occasion des 150 ans de la guerre de 1870, l'Harmonie Municipale accompagnée de sa batterie fanfare et de son école de musique, a souhaité s'associer à la Cie Coffee Potes et au Musée de Gravelotte pour créer un spectacle musical. En raison de la crise sanitaire, c'est à l'école de Porcelette que s'est concentré le projet initialement prévu à Gravelotte. Cette action a permis de faire découvrir les clairons et tambours aux élèves de 2 classes.

trouvé du travail comme bûcheron ou charbonnier. C'est en rencontrant le patron du chantier des charbonniers M. Claverie, ancien capitaine de l'armée française que les 4 amis ont décidé d'entrer chez les partisans en l'occurrence, le Corps Franc Pommies du nom de son créateur André Pommies. À partir de ce jour, les 4 copains se sont battus en participant vaillamment à de nombreuses actions de résistance décisives pour l'issue du conflit. Les épreuves furent nombreuses avant de pouvoir franchir les lignes ennemies. Ils participèrent ainsi à la prise de la ville de Stuttgart et après la capitulation de l'Allemagne le 8 mai 1945, leur section occupa la ville d'Ulm puis repart vers Berlin. Dans le quartier de Fronauh, les 4 soldats ont eu la joie de faire partie des troupes d'occupation de la zone française. On ne peut que s'émerveiller devant le parcours de ces jeunes partis de Porcelette adolescents et rentrés enfin chez eux en adultes responsables et combattifs.





Visite du Saint-Nicolas à l'école.



Premier championnat de gymnastique acrobatique organisé par l'ASP à Porcelette.



Visite des élus à l'occasion du 1^{er} anniversaire de l'enseigne Parent'Vrac.



Sainte-Cécile.

TOITURES MAGNANI
CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
+de 60 ans d'expérience qualification **
03 87 93 43 77
E-mail : info@toituresmagnani.fr
116 rue Principale - 57490 CARLING

DEVIS
ÉTUDES

RGE
QUALIBAT
NOUS INNOVONS POUR L'HABITAT DURABLE

Naissances

22 juin : Émilie Festor Heible.
30 juin : Adriel Ritz.
5 juillet : Rose Behem.
11 juillet : Ziyed Mabsout.
23 juillet : Emy Stenger.
26 juillet : Lyna Bund.
13 septembre : Vianney Grun.
14 septembre : Anna Balty.
17 septembre : Nélia Hinal.
1er novembre : Erwan Durand.
11 novembre : Jade Schiel.
3 décembre : Maélie Fey / Malone Grün.
6 décembre : Nessim Frimech / Lyna Moreau Welsch.
9 décembre : Judith Sanchis Delettre.
19 décembre : Louis Clément.

Mariages

10 juillet : Jean-François Jourdain & Corinne Martiny.
17 juillet : Xavier Wolfer & Audrey Wirrig.
9 septembre : Valentin Carminati & Yokebed Abiassi.
9 octobre : Éric Gross & Joséphine Foddi.

Pacs

7 juillet : Julien Mila & Julie Brousse.
10 juillet : Stéphane Balty & Margaux Schneider.
29 juillet : Régis Kolodzieski & Fanny Mobius.
3 septembre : Laurine Allegre & Alycia Belin.
11 septembre : Stéphane Kurlikowski & Adèle Weber.
29 octobre : Anthony Galile & Adeline Bauer.
15 décembre : Marc Grun & Jessica Dohr.
27 décembre : Julien Hoffmann & Sarah Rondolini.

Noces d'or

Denis & Monique Risch (née Muller) mariés le 3 juillet 1971.
Lucien & Solange Dorkel (née Risse) mariés le 31 juillet 1971.
Aldo & Eliane Drago (née Zayer) mariés le 13 août 1971.
Francesco & Catherine Sorace (née Mallamo) mariés le 18 août 1971.
Hubert & Monique Braeunig (née Lallemand) mariés le 27 août 1971.
Pascal & Marianne Meyer (née Wagner) mariés le 11 septembre 1971.
Roger & Mireille Bertacche (née Baltz) mariés le 26 novembre 1971.
Eddie & Francine Muller (née Daub) mariés le 18 décembre 1971.

Noces de diamant

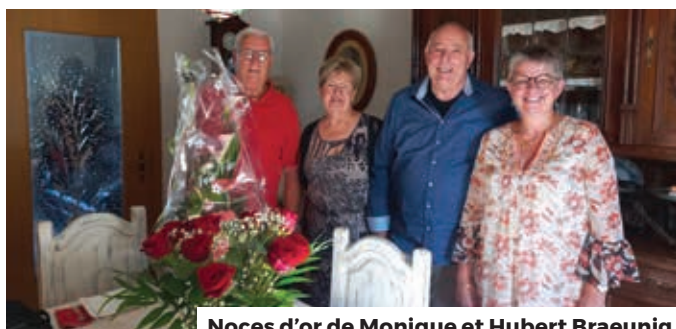
Norbert & Micheline Hillebrand (née Propsom) mariés le 7 juillet 1961.
Bernard & Monique Wilhelm (née Fischer) mariés le 28 juillet 1961.

Décès

24 août : Jeanne Laurent veuve Noussbaum.
21 septembre : Erwin Thiel.
27 septembre : Angelo Rango.
2 octobre : Marie Bona veuve Bordogna.
27 octobre : Dorinda De Carvalho veuve Pereira.
31 octobre : Louis Pfeiffer.
18 novembre : Erwan Durand.
23 novembre : Ginette Andrzejewski épouse Moget.
4 décembre : Marianne Ambos épouse Gross.
9 décembre : Lucien Becker.

Ceux qui nous ont quittés en Ehpad

25 octobre : Marcel Reiter.
9 décembre : Renée Maleska née Gorkowski



Noces d'or de Monique et Hubert Braeunig.



Noces d'or de Marianne et Pascal Meyer.



Chez nous
c'est 100 % maison

Label
Boulangier de France

Notre gamme de pains bio et de santé,
c'est plus de 15 variétés tous les jours

Mail : eugene.boulangerpatisier@gmail.com
Tél. : 03 87 93 06 30



22 rue du 3 Juin
57740 LONGEVILLE-LES-ST-AVOLD

Tél. : 03 87 92 50 52
Port. : 06 86 89 25 12

**UNE BONNE BANQUE
FINANCE VOTRE MAISON,
UNE TRÈS BONNE
LA PROTÈGE AUSSI.**

Crédit  Mutuel

Vallée de la Bisten
8 rue de Diesen - 57890 Porcellette
27 A rue de la gare - 57880 Ham-sous-Varsberg
Tél. : 03 87 82 95 08 - Courriel : 05453@creditmutuel.fr

Homiris est un service opéré par EPS - SAS au capital de 1 000 000 euros - Siège social : 30 rue du Doubs 67100 Strasbourg - Correspondance abonnés : 36 rue de Messines - CS 70002 - 58891 Lille Cedex 9. RCS Strasbourg n° 338 780 513 - Code APE 80.202 - N° TVA Intracommunautaire FR 92 338 780 513 - NF Collectivité Saint-Martin 179886. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité en date du 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 000 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° Orias : 07 003 758. Banques régies par les articles L 511-1 et suivants du code monétaire et financier.

* EPS, N°1 de la télésurveillance en France (source : Atlas 2019 En Toute Sécurité).



ETS PENNERATH



**Plus de mille Bières spéciales
Vins et spiritueux, softs, cafés
Exclusivité Bière Lorrabelle**
Blanche au concentré de
Mirabelles 

Partenaire des associations

109 rue de Boucheporn - 57890 PORCELETTE

03 87 93 02 26 - 06 74 40 59 43

VENTES AUX PARTICULIERS ET AUX PROFESSIONNELS

pennerath@orange.fr